

05.12.2007 - 10:00 Uhr

## hotelleriesuisse fait la promotion de la maturité professionnelle

Berne (ots) -

L'hôtellerie est marquée par un retard en ce qui concerne la maturité professionnelle: c'est la raison pour laquelle hotelleriesuisse, en tant qu'association patronale dans l'hôtellerie et la restauration, s'engage pour une promotion ciblée de la maturité professionnelle; par exemple avec des financements d'impulsion pour les entreprises formatrices ou des bourses uniques pour les apprenants. L'objectif de ces mesures de promotion est une hausse constante du nombre de diplômés obtenant une maturité professionnelle dans la branche Hôtellerie-Gastronomie-Tourisme. La brochure d'information sera remise aujourd'hui à l'ensemble des entreprises formatrices, conseillers d'orientation et offices concernés.

L'année dernière, seuls 81 des 10'602 diplômées et diplômés ayant obtenu une maturité professionnelle étaient issus de la branche Hôtellerie-Gastronomie-Tourisme. Bien que la maturité professionnelle soit proposée depuis 1994 et offre aux apprenants de véritables avantages sur le marché du travail et pour les formations continues, les structures des établissements dans l'hôtellerie et la restauration compliquent l'obtention d'une maturité professionnelle pendant la formation professionnelle initiale. Par ailleurs, la formation d'un an à temps plein à l'issue de l'apprentissage réussi, qui est celle privilégiée dans la branche, s'accompagne souvent de coûts élevés.

Promotion de la maturité professionnelle 1 et de la maturité professionnelle 2

La maturité professionnelle 1 (MP1) est passée pendant l'apprentissage dans l'établissement, mais le jour de cours supplémentaire par semaine représente une grande contrainte pour tous. Sur ce point, hotelleriesuisse montre désormais la voie avec une mesure d'encouragement pour les entreprises formatrices sous forme de contributions annuelles à hauteur de CHF 2'000.-. Celles-ci couvrent les coûts salariaux du jour de cours supplémentaire. La maturité professionnelle 2 (MP2) est passée en principe à l'issue de l'apprentissage, dans le cadre d'une formation d'un an. Des systèmes combinés à un emploi à temps partiel sont toutefois possibles. Cette formation s'accompagne souvent de coûts élevés pour les diplômés venant d'autres cantons. Quiconque opte pour cette nouvelle voie peut compter sur l'octroi par hotelleriesuisse d'une bourse pouvant aller jusqu'à CHF 5000.-. Si le candidat, après avoir réussi l'examen, travaille au moins trois ans dans la branche Hôtellerie-Gastronomie-Tourisme, il n'est tenu à aucun remboursement. La brochure d'information d'hotelleriesuisse sur les mesures de promotion de la maturité professionnelle artisanale sera remise aujourd'hui aux entreprises formatrices, formateurs professionnels, offices cantonaux de la formation professionnelle et centres d'information professionnelle.

Maturité professionnelle: la voie royale

Les qualifications professionnelles sont fondamentales pour la croissance de la branche Hôtellerie-Gastronomie-Tourisme et elles font donc partie des principales demandes d'hotelleriesuisse. Grâce à une formation initiale couplée à une grande culture générale, les diplômés qui obtiennent une MP disposent de l'outil nécessaire pour se positionner avec succès dans le monde du travail de l'hôtellerie

et la restauration, pour se perfectionner et enfin pour aspirer à une carrière attrayante dans la branche. La maturité professionnelle répond aussi à la demande croissante de jeunes doués et ambitieux à la recherche d'une formation en prise directe avec la pratique et permettant d'acquérir une culture générale. Bien que la MP ne soit pas une condition préalable pour accéder à une formation professionnelle supérieure, elle facilite cependant la fréquentation d'écoles spécialisées et la réussite d'examens professionnels supérieurs. En outre, les hautes écoles spécialisées l'exigent comme formation préalable. La formation préparant à la MP constitue donc un tremplin majeur pour le développement de dirigeants qualifiés et professionnels de la branche.

#### Appel à la Confédération et aux cantons

A l'heure actuelle, seuls sept cantons proposent la MP1 pour la branche Hôtellerie-Gastronomie-Tourisme. De même, la MP2 ne peut être obtenue que dans huit établissements de formation en Suisse. hotelleriesuisse demande à la Confédération et aux cantons de créer des conditions-cadres avantageuses pour les examens de la maturité professionnelle. Les cantons doivent être soucieux d'élargir l'offre de formations préparant à la MP2, qui sont favorisées par la branche, ainsi que de celles préparant à la MP1.

hotelleriesuisse s'engage pour une formation de première classe - à tous les niveaux

La maturité professionnelle n'est qu'un exemple de l'engagement d'hotelleriesuisse dans le domaine de la profession et de la formation. L'objectif est de soutenir la branche dans l'obtention, la formation et le perfectionnement de collaborateurs appropriés. A cette fin, le secteur d'activité Profession et formation se concentre sur les missions suivantes:

1. Promouvoir l'image des professions de l'hôtellerie, de la gastronomie et du tourisme auprès du public.
2. Accroître l'attractivité des formations de l'hôtellerie et la restauration en régie autonome et avec des partenaires.
3. Proposer une offre de formations initiales et continues modernes et viables en régie autonome et avec des partenaires. Le site Internet [www.berufe-gastgewerbe.ch](http://www.berufe-gastgewerbe.ch) propose un aperçu de l'offre diversifiée dans l'hôtellerie et la restauration.
4. Promouvoir la formation professionnelle supérieure en tant que fondatrice et initiatrice des écoles de l'association, à savoir l'Ecole hôtelière de Thoun, école supérieure reconnue au niveau fédéral, et l'Ecole hôtelière de Lausanne, proposant un cursus de haute école spécialisée, reconnues au niveau fédéral.
5. Service d'information compétent pour les questions relatives aux possibilités d'évolution professionnelle dans la branche.
6. Bourse des places de stages préprofessionnels et d'apprentissage.

La brochure d'information sur la maturité professionnelle artisanale est téléchargeable gratuitement de la rubrique Publications sur le site Internet [www.hotelleriesuisse.ch](http://www.hotelleriesuisse.ch).

#### Contact:

hotelleriesuisse  
Peter Grossholz  
Responsable Formation continue  
Tél.: +41/31/370'42'58  
E-Mail: [peter.grossholz@hotelleriesuisse.ch](mailto:peter.grossholz@hotelleriesuisse.ch)

Eva Strebel  
Responsable de projet Communication, Image et Branding  
Tél.: +41/31/370'42'87  
Mobile: +41/78/612'60'39  
E-Mail: [eva.strebel@hotelleriesuisse.ch](mailto:eva.strebel@hotelleriesuisse.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004113/100550846> abgerufen werden.